



dossier

Economies d'énergie : présentation du plan de sobriété

actualités

**Ouverture du relais petite enfance et du vestiaire solidaire
Création de la réserve communale de sécurité civile**

Saint-Leu d'hier à aujourd'hui

Notre patrimoine : histoire de la rue Pierre Sempastous

La création de la rue Pierre Sempastous est l'occasion d'illustrer un changement important de la société d'après-guerre.

La rue Pierre Sempastous ne figure sur aucun plan de la ville avant le milieu des années 1960, et pour cause elle n'existait tout simplement pas !

La circulation automobile de plus en plus importante sur les axes principaux de la commune amène le conseil municipal à construire un élargissement de la « sente du Chemin Vert ». Cet agrandissement est acté en 1964, et sera nommé « Sente de Derrière le mur » puis « rue Pierre Sempastous ».



Saint-Leu au sortir de la guerre

Pour effectuer l'agrandissement, la mairie rachète des terrains à des propriétaires en faisant valoir un accès direct à la route. La construction est longue. Dès 1965, la mairie prend attache avec un ingénieur de l'équipement et des logements, en 1974 elle demande alors la finalisation des travaux au plus vite. Les travaux sont terminés peu de temps après.

Quelle est l'origine de ce nom ? Il n'y a aucune trace des délibérations ayant mené au choix du nom. Il semble néanmoins facile, même sans texte tangible, de comprendre ce choix. M. Sempastous était adjoint au maire pendant la Seconde Guerre Mondiale et encore en poste après-guerre. Il décède dans l'exercice de ses fonctions en 1955. Homme apprécié de ses pairs et de la commune, ses funérailles réunirent tout le village. Il y a donc fort à parier que le conseil municipal de l'époque, composé de personnes l'ayant connu, ait choisi de rendre hommage à un adjoint mort dans l'exercice de ses fonctions.

Aujourd'hui : les Frenchies

Antoine et Colleen, couple franco-américain, se sont installés à Saint-Leu d'Esserent en janvier 2021 et ont créé une chaîne Youtube à succès : « Les Frenchies travel ».

C'est après 32 ans de vie aux Etats-Unis qu'Antoine, originaire du Val d'Oise, est revenu en France avec sa femme Colleen et leur fils cadet.

Tandis que Colleen cherchait du contenu anglophone sur Youtube pour découvrir Paris, ces deux experts en marketing ont réalisé qu'ils tenaient là leur prochaine idée d'activité.

Après avoir créé, ensemble, une agence de marketing et évènementiel aux Etats-Unis, ils ont décidé de mettre leurs connaissances au profit d'un projet qui leur tenait à cœur et ont donc lancé, en août 2021, leur propre chaîne Youtube pour partager leurs bons plans à Paris (restauration, hébergement, visites culturelles).

Celle-ci a très rapidement connu un vrai succès à l'international et est aujourd'hui une chaîne de référence pour les anglophones qui veulent visiter la France. Si la majorité des vidéos est aujourd'hui axée sur la ville de Paris, ils souhaitent étendre leurs contenus à toute la France. Alors à quand une vidéo sur Saint-Leu d'Esserent ?!

<https://www.youtube.com/@LesFrenchiesTravel>



LES FRENCHIES

lesfrenchiestravel.com



© les frenchies

SOMMAIRE

Saint-Leu d'hier à aujourd'hui p.2

DOSSIER p.4

Economies d'énergie : présentation du plan de sobriété

actualités p.7

Les conseils municipaux
La halte-jeux « les Loupiots » : nouveaux horaires
L'ouverture du relais petite enfance
Le vestiaire solidaire
L'intergénérationnel au cœur des animations seniors
Les premiers pas du CMJ
La réserve communale de sécurité civile

retour en images p.10

+ agenda p.12

CARNET

Naissances

- > Celia HELLAL, le 28 août 2022
- > Guglielmo GIORGI-LENZI, le 5 octobre 2022
- > Lucile SALEUR, le 19 octobre 2022

Baptême civil

- > Maylis BERTHE, le 22 octobre 2022

Mariages

- > Hélène ROUSSAUX et Jérémy BOUCHEREAU, le 22 octobre 2022
- > Cécilia GRISON et Jean-Marie CUTI, le 10 novembre 2022

Décès

- > Mauricette DORÉ, le 9 septembre 2022
- > Geneviève DURANT, le 28 septembre 2022
- > David ALCHAMOLAC, le 30 octobre 2022

Vous souhaitez faire paraître une information dans la rubrique CARNET de l'InfoMairie ?

Remplissez le formulaire d'autorisation de parution (*disponible en mairie*) et joignez le cas échéant une photo en format jpeg, en précisant le nom de la ou des personnes photographiées.

Vous pouvez adresser vos éléments par mail à :

pole.communication@saintleudesserent.fr

Tout autre mode de transmission ne pourra être pris en compte.

Mairie

14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - 03 44 56 87 00
Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h | Le samedi : 9h-12h

WWW.SAINTLEUDESSERENT.FR

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

- Directeur de publication : Frédéric BESSET
 - Rédaction : Elisabeth GODARD et Clémence BALLEST service communication
 - Maquette : Charlotte FROBERGER, service communication
 - Photos : service communication de Saint-Leu d'Esserent
 - Impression : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
 - Tirage : 2200 exemplaires - Dépôt légal à parution
- La ville remercie les associations pour leur collaboration.



ÉDITO le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers habitants,

Une nouvelle fois votre Infomairie vous permet d'accéder aux informations essentielles sur l'actualité de notre commune : décisions de la municipalité, animations récentes et à venir, mise en avant d'habitants remarquables.

Le conseil municipal vient de donner les orientations d'un plan de sobriété rendu nécessaire par la crise énergétique. Certaines décisions vont être mises en œuvre à très court terme. D'autres vont être reprises dans la préparation du budget 2023 qui sera voté au premier trimestre. Vous trouverez le détail de ce plan dans les pages suivantes.

Nos services à la petite enfance ont bien progressé depuis quelques mois, avec l'élargissement des horaires de la halte-jeux et l'ouverture d'un relais parents enfants. De même l'étude de rénovation du bâtiment de la future Maison de la Petite Enfance avenue de la Gare progresse bien.

Pour avoir un échange plus approfondi sur les actions de l'année 2022 et les perspectives 2023, vous êtes cordialement invités à la cérémonie des vœux du Maire le vendredi 13 janvier prochain à la salle Art et Culture.

Nous travaillerons d'ici là sur les décisions que la mairie sera amenée à prendre en cas de coupure électrique locale dans les prochains mois. Nous pourrions être amenés à solliciter la future réserve communale de sécurité civile qui regroupera prochainement les habitants de bonne volonté (réunion publique à venir).

D'ici là très bonnes vacances de fin d'année à ceux qui peuvent en prendre, et très bonnes fêtes à tous !

Le Maire,
Frédéric BESSET

MESURES DE DÉLESTAGE

En janvier, il est possible que des mesures de délestage entraînent des coupures d'électricité de 2h. La commune a commencé à travailler sur ce sujet dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Afin de garantir la sécurité des personnes à risque médical élevé (aide respiratoire avec appareil électrique ou aide alimentaire par sonde électrique), nous vous remercions, si vous êtes concernés, de prendre contact avec le Pôle Solidarité.

> social@saintleudesserent.fr

Présentation du plan de sobriété



Lors du dernier conseil municipal du 6 décembre 2022, l'équipe municipale a pris acte du plan de sobriété. Dans le contexte actuel de la crise énergétique et inflationniste, nous ne faisons pas exception aux autres communes de France : notre budget énergétique pourrait augmenter de 133%, soit un surcoût de 400 000 € voire plus pour 2023.

Il est impératif d'accélérer le travail déjà commencé depuis plusieurs années sur la maîtrise et la réduction de nos coûts énergétiques (éclairage intelligents, télégestion, isolation des bâtiments, abaissement du chauffage ...).

Pour accélérer la transition énergétique de la France, le gouvernement a lancé un plan de sobriété énergétique en juin 2022, avec l'obligation pour chacun de baisser de 10% sa consommation énergétique.

Nous avons tous à progresser dans 3 domaines :



LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
=
CONSOMMER MOINS

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
=
CONSOMMER MIEUX

L'ACCÉLÉRATION DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
=
CONSOMMER AUTREMENT

Dans ce contexte, notre plan de sobriété repose sur 5 piliers :

1. Pilotage des dépenses et des économies

On ne peut avoir une action efficace qu'avec une connaissance mesurée des principaux postes de dépense et les leviers à actionner :

- > Connaissance des consommations énergétiques par bâtiment et par type d'énergie (compteurs plus performants, accompagnement du SE60 – Syndicat de l'électricité de l'Oise)
- > Connaissance des températures dans les bâtiments (télégestion pour un chauffage à la carte)
- > Pilotage du gâchis alimentaire (mis en place depuis 2020 – déjà réduit de 7 points)
- > Amélioration de la connaissance des autres consommations (compteurs pour les photocopieurs)

2. Changement des habitudes énergétiques au quotidien

Fêtes de fin d'année : moins d'illuminations et plus de décorations

Cette année, nous avons repensé la décoration de la ville pour les fêtes de fin d'année. Le souhait est de garder cette ambiance festive qui nous tient à cœur et qui fait briller les yeux des petits et grands.

Les illuminations ont été réduites et nous avons installé plus de décorations non électriques afin de limiter les consommations. En 2021, c'était 90 points lumineux installés dans toute la ville. Ils ont été baissés à 1/4 et regroupés sur le cœur de la ville. Les mises en scène lumineuses sont majoritairement éclairées en LED grâce aux nouveaux équipements.

En parallèle, les décorations de Noël sont bien plus nombreuses et sont le fruit du travail conjoint des services techniques et des enfants du périscolaire et du centre de loisirs. Ces derniers ont décoré les éléments construits en bois par les services.

La période d'illumination est également revue : de début décembre à début janvier cette année. Les années précédentes, nous laissions les illuminations en place plus tard en janvier.



Le plan inclut également la gestion des températures par installation grâce à la mise en place de la télégestion (19°C dans bâtiments municipaux et les écoles sauf pour la maternelle – 21°C), la remise en route annuelle selon les préconisations gouvernementales et la météo, le choix de modes de déplacements moins énergivores (4 vélos électriques et 2 véhicules électriques aux ST) et sur le plan de l'environnement des pistes d'amélioration pour l'arrosage (cuves mobiles en complément des réseaux d'arrosage automatiques), dans le parc de la Garenne, plantation d'essences s'adaptant mieux aux changements climatiques (sécheresse prolongée).

3. Investissements de maîtrise de l'énergie

Remplacement de l'éclairage public

Depuis 2019, nous avons lancé un large chantier de modernisation de l'éclairage public sur la commune. A ce jour, 70% de l'éclairage public de la ville est modernisé avec la fin de la phase 4 et la rénovation atteindra 90% fin 2023.

“ Nous n'avons donc pas attendu la crise énergétique actuelle pour nous préoccuper du sujet. C'est ce qui nous permet de ne pas éteindre l'éclairage public, dans aucun quartier de la ville, alors que de nombreuses communes y sont contraintes. ”

Eric Müller, Conseiller délégué–Développement durable, en charge du projet.



Les vieilles lanternes sodium et mercure sont remplacées progressivement par de la LED. En fonctionnement maximal, la puissance absorbée par chaque point lumineux a ainsi diminué d'environ 60%. Pour aller plus loin, tout en conciliant les enjeux sécuritaire, financier, pollution lumineuse et environnement, nous avons opté pour de la LED pilotable à distance depuis un portail informatique. Au cœur de la nuit (22h30 à 06h30), nous avons paramétré un abaissement de la puissance lumineuse des LED de 85 %. Comparé aux vieilles ampoules, l'abaissement au cœur de nuit est donc de 94 %. Chaque mât est aussi équipé d'un détecteur de présence qui remonte le flux lumineux à 50% si un piéton passe dans la rue. En dehors du cœur de nuit, l'intensité lumineuse est réglée à 50%. Nous avons baissé la puissance utilisée par 3 en passant en LED et environ par 20 en modulant la nuit.

D'autres investissements sont prévus concernant la maîtrise de l'énergie : amélioration de la performance du système de chauffage (changement des anciennes chaudières au gaz par des modèles plus récents et donc moins énergivores), isolation des bâtiments à poursuivre (combles, extérieurs, huisseries), réflexion sur l'installation de capteurs solaires sur les bâtiments municipaux et remplacement des lumières de bureaux par des systèmes consommant moins.

4. Accompagnement des projets du territoire

Retour sur la méthanisation



En 2021, la collectivité a soutenu l'installation de 2 méthaniseurs, l'un à Saint-Leu, l'autre à Cramoisy. Ils permettent d'injecter chacun dans le réseau GRDF 180 Nm³/h de gaz vert (biométhane) alimentant la commune de Saint-Leu d'Esserent et le réseau des communes proches. Cela diminue d'autant le besoin d'importation d'énergie, et correspond à la consommation de gaz de 3000 foyers (1300 abonnés au gaz dans la commune), augmentant ainsi la résilience et l'autosuffisance du territoire.

Les projets d'économie d'énergie sur notre territoire concernent le développement d'un parc solaire (soutien de projets durables permettant l'optimisation de l'utilisation de la zone du Renoir), l'accompagnement des bailleurs sociaux dans la rénovation énergétique des bâtiments (Résidence Charles de Gaulle par Oise Habitat et maisons du quartier du Bas-Mettemont pas Clésence) et des pistes de réduction des éclairages des commerces la nuit.

5. Diminution des autres charges municipales

L'augmentation du coût de l'énergie devra aussi être financée par la baisse des autres charges. De nombreuses autres pistes sont donc envisagées : mise en place du télétravail pour certains postes, optimisation de l'ouverture de certains services, réduction des consommables papier...

C'est l'ensemble de nos habitudes énergétiques qui doit être revu. Nous en sommes tous acteurs, vous, personnels municipal et élus de la ville.



Conseil Municipal du 11 octobre 2022 Points abordés

Pour les points principaux :

- > Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme pour répondre aux nouveaux enjeux de la commune
- > Promesse d'achat du chemin de halage à la flottille pour un montant de 11 000 €
- > Rehaussement de la taxe d'aménagement à 5% au 01/01/2024 pour toute la commune, sauf pour le quartier des Trois Etangs où elle reste à 9%
- > Cession d'un véhicule de première intervention à la commune de Hermes pour un montant de 9 000 €
- > Limitation de l'exonération de la taxe foncière à 40% pour les nouveaux propriétaires, les deux premières années, à partir de 2024
- > Décision modificative budgétaire n°2 pour un montant de 120 000 € en investissement
- > Modification du tableau des effectifs notamment pour le recrutement d'une auxiliaire de puériculture
- > Poursuite de la rénovation de l'éclairage public avec le lancement de la phase 5 pour un montant de 177 000 €



Conseil Municipal du 6 décembre 2022 Points abordés

Pour les points principaux :

- > Présentation du projet «Maraîchage» (acquisition par la commune d'une terre agricole et location à un maraîcher)
- > Présentation des orientations du plan communal de sobriété
- > Mise en place d'un système de télégestion énergétique pour la salle Art et Culture, le gymnase Jean Macé, l'école élémentaire Raymonde Carbon et la mairie pour un montant de 75 000 € TTC, subventionné à 25% du montant HT.
- > Révision de la réglementation et de la tarification de la location et de la mise à disposition des salles municipales
- > Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (gestion de crise) et mise en place d'une Réserve Communale de Sécurité Civile
- > Décision modificative budgétaire n°3 pour un montant de 109 000 € en investissement et 23 000 € en fonctionnement
- > Tarifs des nouveaux stages culture mis en place
- > Convention avec le Syndicat Mixte Oise du Très Haut Débit (SMOTHD) pour 125 nouvelles prises fibre essentiellement dans le quartier des Trois Etangs pour un montant de 20 000 €
- > Modification du tableau des effectifs

Retrouvez la totalité des points des conseils municipaux sur notre site internet, [rubrique Conseil Municipal](#).

Rappel : vous pouvez assister à chaque Conseil Municipal à la Salle Art et Culture et sur Facebook Live

La halte-jeux « Les Loupiots » : nouveaux horaires

La halte-jeux a fait sa rentrée avec des horaires élargis. Les enfants sont désormais accueillis deux journées complètes par semaine.

Ce lieu d'éveil et de sociabilisation reçoit les enfants de 3 mois à leur entrée à l'école. Il est ouvert aux enfants porteurs d'un handicap.

Cette offre répond à un réel besoin des familles et rencontre un vif succès. Depuis son arrivée à la tête des Loupiots début 2022, Sophie Decadi (portrait à retrouver dans l'InfoMairie d'avril) a redynamisé la structure, pour le plaisir des enfants. Ils sont de plus en plus nombreux et la halte-jeux est d'ailleurs quasiment complète.

Pour en savoir plus : 03 44 56 29 78 - halte-jeux@saintleudesserent.fr

LUNDI ET VENDREDI : 8H45 – 12H45

MARDI ET JEUDI : 8H45 – 16H

REPAS SERVI TOUS LES JOURS

L'ouverture du relais petite enfance

Le relais petite enfance a ouvert ses portes à Saint-Leu d'Esserent. Il a pour objectif de faire le lien entre les parents et les assistantes maternelles de la commune.

Les familles peuvent passer par le relais pour trouver une assistante maternelle, mais également pour obtenir de l'aide dans les démarches administratives à réaliser (contrat, etc).

Le relais accompagne également les assistantes maternelles, d'une part dans le cadre de leur professionnalisation (démarches administratives, formations, etc), d'autre part en proposant des temps partagés (ateliers, sorties, ludothèque).

Pour prendre RDV : 06 79 27 18 19 - halte-jeux@saintleudesserent.fr



La structure est ouverte sur rendez-vous, trois après-midi par semaine. Les ateliers pour les assistantes maternelles ont lieu le mercredi matin et la ludothèque le 1er vendredi du mois.

Le vestiaire solidaire

Vous connaissez déjà l'épicerie solidaire, située depuis plusieurs années à l'espace solidarité rue Jean Moulin. Désormais, ce même local accueille aussi un vestiaire solidaire.

Celui-ci est tenu par des bénévoles du pôle solidarité et est ouvert uniquement sur demande. Toute personne en exprimant le besoin peut y avoir accès, sans

Contactez le pôle solidarité pour y avoir accès : 03 44 56 60 02 - social@saintleudesserent.fr

nécessité de constituer un dossier préalable et sans besoin de justifier de ses conditions de ressources. Vous pourrez y trouver des vêtements pour toutes les tailles et toutes les saisons. Ce vestiaire est 100% gratuit.

Les bénévoles ayant reçu suffisamment de vêtements lors de l'ouverture, les dons sont temporairement clôturés.

L'intergénérationnel au cœur des animations seniors

Le pôle solidarité a lancé une refonte des animations à destination des seniors.

« Intergénérationnel » est le maître-mot de cette refonte.

En proposant des activités ouvertes à toutes les générations, le pôle solidarité souhaite dynamiser le quotidien des seniors et lutter contre l'isolement social.

Pour obtenir le calendrier, contactez le pôle solidarité : 03 44 56 60 02 - social@saintleudesserent.fr

De nombreuses activités seront proposées : ludothèque, activités sportives, ateliers mémoire, randonnées, karaokés, visites de courtoisie, etc. Celles-ci se dérouleront, pour la plupart, dans la salle de vie de la Résidence du Parc et seront gratuites et ouvertes à tous les seniors de la ville.

Les premiers pas du CMJ

Dans l'InfoMairie d'avril, nous vous présentions les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Depuis, nos jeunes élus ont démarré cette aventure citoyenne, guidés notamment par Mme Terre, maire-adjointe Education & Jeunesse et M. Rocourt, conseiller délégué Citoyenneté.

Cet apprentissage du rôle d'élu et de l'organisation d'un CMJ les a aussi menés à la rencontre des services municipaux. Ce premier cheminement leur a permis de choisir les commissions dans lesquelles ils souhaitent s'investir :

SPORTS ET LOISIRS
ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE
SÉCURITÉ ET CITOYENNETÉ
SOLIDARITÉ



Le CMJ et les élus lors de la commémoration du 11 novembre

Pour l'instant les différents projets sont encore au stade de la réflexion, nos conseillers en herbe ont beaucoup d'idées ! Nous vous informerons de l'avancée de ces projets dans les prochains mois.

Les jeunes découvrent le travail en autonomie et peuvent d'ailleurs se réunir les mercredis à la maison des sportifs pour avancer ensemble sur l'élaboration de leurs projets. Bien sûr, Maud Carminati, coordinatrice du CMJ, et Clara Saudmon, animatrice du CMJ, restent à leur écoute pour les aider s'ils ont des questions ou des blocages. Ces dernières constatent d'ores et déjà un réel investissement de leur part et une volonté d'apporter un regard nouveau sur leur ville.

La réserve communale de sécurité civile

L'exercice de sécurité civile organisé pour la journée nationale de la résilience, le 13 octobre, nous a démontré l'importance de l'anticipation et de l'organisation dans la gestion d'une crise.

En cas de catastrophe survenant sur sa commune, le Maire et l'équipe municipale sont tenus d'assurer la sécurité des administrés. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sert à identifier les risques et à organiser les actions à mettre en place en cas de crise.

Dans ce cadre, Saint-Leu d'Esserent souhaite créer une Réserve Communale de sécurité civile. Celle-ci est composée de bénévoles qui s'engagent sur

la base du volontariat et sont formés pour pouvoir participer au soutien et à l'assistance de la population en cas d'événements majeurs. Il s'agit de leur confier des missions de sauvegarde telles que l'information préventive, la sécurisation d'un site, l'accueil de personnes sinistrées, l'appui logistique, etc.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de contenir au mieux les risques mais aussi de maintenir une solidarité et une entraide entre les habitants de la commune.

Ce dispositif, voté au conseil municipal du 6 décembre, vous sera présenté lors d'une réunion publique début 2023.





23 septembre Festival Mosaïque



septembre et octobre réunions de quartier



11 novembre Commémoration



12 novembre Cérémonie des diplômés



24 septembre Accueil des nouveaux arrivants



1^{er} octobre Chantier nature



26 novembre Colis des aînés



13 octobre Journée de la Résilience



30 novembre Premiers pas sur la piste en présence de la Présidente du conseil départemental, Mme Nadège Lefebvre



7 décembre Croisière intergénérationnelle



29 octobre Conte d'Halloween



3 novembre Atelier de dessin Manga



Vacances au centre de loisirs



2, 3, 4 décembre Féerie et Marché de Noël



JANVIER

CONTES AUTOUR D'UNE GALETTE LE 8 JANVIER À 15 H

Atelier des Moines

Participation libre – Ouvert à tous

Info : 06 12 03 20 81

letourbillondesarts@gmail.com

GALETTE DU RELAIS PETITE ENFANCE LE 11 JANVIER À 19H

Salle Art et Culture

Gratuit - À destination des assistantes maternelles de la ville

Sur inscription : 06 79 27 18 19

halte-jeux@saintleudesserent.fr

VŒUX DU MAIRE LE 13 JANVIER À 19H

Salle Art et Culture

Gratuit - Ouvert à tous

Info : 03 44 56 81 05

communication@saintleudesserent.fr

GALETTE FESTIVE DES AÎNÉS LE 15 JANVIER DE 14H30 À 17H30

Réfectoire Jean Macé

Gratuit - Séniors

Sur inscription : 03 44 56 60 02

social@saintleudesserent.fr

NUIT DE LA LECTURE THEME DE LA PEUR LE 20 JANVIER À 19H

Médiathèque

Gratuit - Ouvert à tous

Info : 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr

« LA PEUR DE LA DICTÉE OU LA DICTÉE DE LA PEUR ? » LE 21 JANVIER À 16H

Médiathèque

Gratuit - À partir de 10 ans

Sur inscription : 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr

SALON DES ARTISTES EN LIBERTÉ LE 28 JANVIER DE 14H À 18H LE 29 JANVIER À 10H À 18H

Salle Art et Culture

Gratuit - Ouvert à tous

Info : 03 44 56 05 34

pole.culture@saintleudesserent.fr

FÉVRIER

BUS POUR L'EMPLOI Conseil départemental LE 8 FÉVRIER DE 9H30 À 12H

Parking de la mairie

Gratuit - Personnes en recherche d'un emploi ou d'une formation

MARS

REPAS DES MÉDAILLÉS LE 10 MARS À 19H

Salle Art et Culture

Gratuit - Sur invitation - À destination des associations sportives

Info : 06 79 52 62 60

sport@saintleudesserent.fr

SOIRÉE LECTURE THÈME « EN FAMILLE » LE 17 MARS À 19H

Médiathèque

Gratuit - Ouvert à tous

Sur inscription : 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr

COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE LE 19 MARS À 10H30

Cour de la mairie

Gratuit - Ouvert à tous

Info : 03 44 56 81 05

communication@saintleudesserent.fr

FESTIV'ART DU 22 AU 26 MARS

Atelier des Moines

Gratuit - Ouvert à tous

Info : 06 12 03 20 81

letourbillondesarts@gmail.com

QUINZAINE DES TOUT-PETITS (LECTURE, COMPTINE) LE 30 MARS À 9H30

Médiathèque

Gratuit - 0 - 3 ans

Sur inscription : 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr

Meilleurs vœux !

2023



Cérémonie des vœux 13 janvier 19h | Salle Art et Culture



À NOTER

À compter du 1er janvier 2023, la comptabilité de Saint-Leu d'Esserent sera tenue par le Service de Gestion Comptable de Senlis. Tous les règlements par chèque devront être adressés à : Service de Gestion Comptable de Senlis - 20-24 chaussée Brunehaut - 60300 Senlis
Contact : 03 44 53 05 48 - sgc.senlis@dgfip.finances.gouv.fr